

**AVENANT N° 2 DU 17 FEVRIER 2022
MODIFIANT L'ANNEXE I
DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE
DES SERVICES DE SANTE AU TRAVAIL INTERENTREPRISES**

La Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation s'est réunie le 17 février 2022 pour négocier les rémunérations minimales annuelles garanties (RMAG) 2022.

A cette occasion, les partenaires sociaux ont rappelé que conformément à l'article 21 de la convention collective nationale des services de santé au travail interentreprises, ils doivent se réunir chaque année, et au plus tard le 28 février, pour déterminer l'évolution des rémunérations minimales annuelles garanties, dans une revalorisation unique, toutes classes confondues.

Or, souhaitant donner un coup de pouce à la RMAG du pied de grille (classe 1), ils décident, à compter du 1^{er} janvier 2022, d'aligner le montant de la RMAG de la classe 1 sur celui de la classe 2.

Ainsi, après le dernier paragraphe de l'annexe I de la convention collective des services de santé au travail interentreprises, qui se termine par « *les formations ou l'expérience* », les partenaires sociaux décident d'ajouter un paragraphe rédigé comme suit :

« A compter du 1^{er} janvier 2022, le montant de la rémunération minimale annuelle garantie de la classe 1 est aligné sur celui de la classe 2.

Autrement dit, à compter du 1^{er} janvier 2022, le montant de la rémunération minimale annuelle garantie de la classe 1 sera identique à celui de la classe 2 ».

Fait à PARIS, le 17 février 2022


MP DJ ALP MS AM ST

Pour le représentant des employeurs
PRESANSE

DocuSigned by:
MAURICE PLAISANT
8F71C5BF1B9A40E...

Pour les Organisations syndicales

La Fédération Santé et sociaux
(CFDT)

DocuSigned by:
TESTUD Sonia
502FB5E6841F426...

La Fédération Française de la Santé,
de la Médecine et de l'Action Sociale
(CFE-CGC)

DocuSigned by:
MENDY Antoinette
AC221504B2D643A...

La Fédération de la Santé et de l'Action sociale
(CGT)

DocuSigned by:
LE PLOUFFLE Anthony
A6F03E9EF6FD4B9...

La Fédération des Employés et Cadres
(CGT-FO)

DocuSigned by:
DELON Jacques
847EE989D7664CB...

Le Syndicat national des professionnels
de la Santé au travail
(SNPST)

DocuSigned by:
Jean-Michel Sterdyniak
A85B71B25D224FC...